



FORMATION CONSEIL
CERTIFICAT DE REALISATION
Formation présentielle

Je soussigné(e) Michel MILLARD

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences,
CMV FORMATION CONSEIL

atteste que :

DAVID GUIA

salarié(e) de l'entreprise : **SAS AMDI – INTERMARCHE DIJON LZ**

a suivi l'action (intitulé) :

MANAGER UNE EQUIPE AU QUOTIDIEN

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée les 13 et 14 mai 2024 pour une durée de **14 heures**.

Objectifs :

1

Savoir définir le savoir-être d'un manager

2

Savoir communiquer efficacement

3

Savoir transmettre les savoirs de l'entreprise

4

Savoir contrôler et gérer les dysfonctionnements

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : DIJON,
le 14/05/2024

Cachet et signature du responsable du
dispensateur de formation



Michel MILLARD
Président de C.M.V. formation Conseil